

PÉTITION

Montréal, 28 Mai 2009

PAS SANS NOUS!

Tous ensembles pour la revitalisation du quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine dans le Quartier des Spectacles de Montréal

Nous voulons :

- faire reconnaître l'existence et préserver les droits acquis de la Coalition des artistes du Cabaret Cléopâtre qui œuvre présentement dans le quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine du Quartier des Spectacles de Montréal,

- valoriser les atouts de la Coalition des artistes du Cabaret Cléopâtre de concert avec l'âme et la vocation artistique du quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine dans le Quartier des Spectacles de Montréal,

- intégrer la participation de la Coalition des artistes du Cabaret Cléopâtre au projet de reconstruction et de revitalisation du quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine dans le Quartier des Spectacles tel que présenté par la SDA (Société de Développement Angus).

Notre démarche vise à :

- PRÉSERVER L'ÂME ET LA DÉMARCHE ARTISTIQUE qui œuvre de façon soutenue au Cabaret Cléopâtre depuis 2004,

- FAIRE VALOIR NOS ATOUTS en synergie avec l'effort de revitalisation du quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine dans le secteur désigné comme Quartier des Spectacles,

- **ENGAGER UNE COMMUNICATION DIRECTE, FRANCHE ET POSITIVE** avec la SDA ainsi qu'avec les différents paliers corporatifs, culturels et patrimoniaux qui régissent les lieux,

- **INTÉGRER UN APPORT ET UNE VALEUR AJOUTÉE** au projet de reconstruction et de revitalisation du quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine dans le Quartier des Spectacles tel que proposé par la SDA,

- **VEILLER À LA SURVIE ET À LA CROISSANCE** du mouvement artistique et ce, de concert avec la vocation colorée du district du « Red Light » de Montréal,

Nos attentes:

- Un plan de relocalisation temporaire bien défini par la SDA en accord avec les différents paliers corporatifs, culturels et patrimoniaux qui régissent les lieux de façon à maintenir les conditions de travail existantes avec le Cabaret Cléopâtre,

- Le plan de relocalisation doit tenir compte de toute perte de jouissance des lieux (Cabaret Cléopâtre) tant au point de vue d'espace de pratique qu'au point de vue d'espace de libre expression de l'art alternatif qui s'y pratique,

- Le plan de relocalisation doit aussi tenir compte de l'effet social sur les centaines de gens qui assistent régulièrement aux divers spectacles et animations qui y sont présentés,

- La réinsertion des artistes dans le nouveau développement du quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine devra se faire rapidement suite à la fin des travaux et ce, avec des conditions de travail et de jouissance des lieux (Cabaret Cléopâtre) équivalentes ou supérieures à celles existantes,

- Les intervenants qui régissent les lieux (SDA, paliers corporatifs, culturels et patrimoniaux) devront allouer un montant compensatoire juste et équitable visant à assurer la survie de la Coalition des Artistes du Cabaret Cléopâtre.

L'enjeu:

- Humain : respect de l'âme, du désir créatif et de la libre expression de l'art des artistes du Cabaret Cléopâtre œuvrant présentement dans le quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine,
- Moral : reconnaissance du droit acquis patrimonial et culturel des artistes du quadrilatère Saint-Laurent / Sainte-Catherine, des gens qui y exercent leur profession et des clients qui s'y réunissent,
- Social : conciliation entre la vocation culturelle du Quartier des Spectacles et la construction d'un immeuble à vocation primordialement administrative.

Nos outils :

- Le support du publique,
- L'attention des médias,
- Notre volonté d'expression artistique,
- Notre créativité.

Qui sommes-nous?

- La Coalition des Artistes du Cabaret Cléopâtre et ses sympathisants.



1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

Montréal, le 10 juin 2009

Une pétition manuscrite et électronique accompagnant le texte ci-haut a été également déposé à la commission par Monsieur Éric Paradis.

Pour éviter la diffusion de renseignement confidentiel, la liste des signataires de la pétition n'est pas reproduite dans ce document. Toutefois cette pétition est disponible pour consultation au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Gilles Vézina

Attaché de documentation et de recherche
Office de consultation publique de Montréal
Tél. : (514) 872-8510
Courriel : gvezina.p@ville.montreal.qc.ca